

Nouvelles et chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **7 (1862)**

Heft 4

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

MM. les colonels STEHLIN, FREY, WURSTEMBERGER et BRUGGISSER ;

M. le lieutenant-colonez STEINLIN ;

» le major RUST ;

» le capitaine THEILER,

ont conservé les prérogatives de leur grade, d'après l'art. 36 de l'organisation militaire fédérale.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Neuchâtel. — Le *budget militaire*, voté le 18 décembre 1861, prévoit pour l'année 1862, une dépense de 135,566 fr. Les deux bataillons d'élite (nos 6 et 23) seront appelés à Colombier pour y faire un cours de répétition de 14 jours.

La *loi militaire*, votée le 27 décembre dernier, n'attend plus, pour être promulguée, que la sanction de l'autorité fédérale à laquelle elle est actuellement soumise. Les quelques changements apportés par le Grand Conseil au projet du Conseil d'Etat, sont essentiellement les suivants : La classe de l'élite fédérale comprend les hommes de 20 à 29 ans ; celle de la réserve, ceux de 29 à 34 ans, et celle de la landwehr, ceux de 34 à 44 ans. — Dans l'élite et la réserve, les lieutenants sont tenus au service jusqu'à l'âge de 36 ans ; les capitaines jusqu'à 40 ans, et les officiers supérieurs jusqu'à 45 ans. Dans la landwehr, les lieutenants et capitaines jusqu'à 45 ans, les officiers supérieurs jusqu'à 50 ans. — L'élite sera appelée tous les deux ans à des exercices qui dureront six jours pour les soldats, et douze jour pour les cadres. Pour la réserve, quatre jours pour les soldats et six jours pour les cadres. La landwehr sera appelée tous les trois ans en caserne, pour y être exercée pendant quatre jours. Elle sera en outre inspectée chaque année.

Les *conseils de réforme* appelés à statuer sur les cas d'exemptions pour l'année courante siégeront dans tout le canton, les 24, 25 et 26 février.

Fribourg. — Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, a confirmé, dans sa séance de 8 courant, le tribunal militaire actuel pour l'année 1862, composé de :

MM. GERBEX, lieutenant-colonel,	comme	<i>Grand juge.</i>
SCHORDERET, commandant,	»	<i>Suppléant.</i>
CHOLLET, Louis, major,	»	<i>Juge.</i>
CASTELLA, Tobie, capitaine,	»	<i>Suppléant.</i>
EGGER, X., capitaine,	»	<i>Juge.</i>
GLASSON, Félix, capitaine,	»	<i>Suppléant.</i>
CASTELLA, Théodore, capitaine,	»	<i>Greffier.</i>
WINCKLER, Jean-Baptiste, lieutenant,	»	<i>Suppléant.</i>

Vaud. — Dans sa séance du 1^{er} février 1862, le Conseil d'Etat a nommé MM. *Deladœy*, Frédéric, commissaire des guerres, à Lausanne, lieutenant-colonel, — et *Eynard*, Gabriel-Jean-Jaques, à Vincy-Gilly, 2^e sous-lieutenant de carabiniers n^o 3 de réserve, arrondissements nos 4 et 7. — Le 4, MM. *Rochat*, Jean-Moïse, à l'Abbaye, lieutenant de mousquetaires n^o 5 d'élite du 5^e arrondissement ; — *Leyat*, Alfred, à Oron, 2^e sous-lieutenant de mousquetaires n^o 2 d'élite du 1^{er} arrondissement ; — *Bourgeois*, Jacob, à Bex, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n^o 3 d'élite du 2^e arrondissement ; — *Cottier*, Alfred, à Rougemont, 1^{er} sous-lieutenant de mousque-

taires n° 2 de réserve du 2^e arrondissement, — et *Pache*, François, à Bournens, capitaine de chasseurs de gauche d'élite du 7^e arrondissement. — Le 7, M. *Delessert*, Henri-Daniel, à Peney, 2^e sous-lieutenant de grenadiers n° 2 de réserve du 1^{er} arrondissement. — Le 11, M. *Tissot*, Edmond, à Lausanne, chef du corps d'artillerie avec le grade de lieutenant-colonel.

La *Revue militaire* paraît deux fois par mois. — Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse et 10 francs pour l'étranger. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à l'imprimerie *PACHE*, à Lausanne, et à M. *TANERA*, éditeur, quai des Augustins, 27, à Paris.

ANNONCES.

Il vient de paraître

chez MM. *GORBAZ* et *ROUILLER* fils, à Lausanne, et chez les principaux libraires de la Suisse :

LE GÉNÉRAL JOMINI

SA VIE ET SES ÉCRITS

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE ET STRATÉGIQUE

Par **FERDINAND LECOMTE**,

major fédéral.

1^{er} vol. in-8° de 430 pages, orné du portrait du général; avec un atlas in-folio, comprenant les légendes et les plans des batailles d'Ulm, de la Berezina, de Bautzen, de Dresde, de Culm et de Leipzig, plus un croquis de l'Allemagne pour l'intelligence du plan de campagne de 1813. — Prix : 12 francs.

Le volume sans l'atlas, mais avec le portrait et la carte d'Allemagne, prix : 6 fr.

ANNUAIRE MILITAIRE DU CANTON DE VAUD

L'annuaire militaire dont l'impression a eu lieu au mois de septembre dernier est divisé en 4 parties, savoir :

1^o L'administration militaire vaudoise, y compris les commis d'exercices.

2^o La composition du Tribunal militaire et les compagnies qui fournissent les Jurés.

3^o Les officiers des divers états-majors de la Confédération.

4^o Les officiers de toutes armes du canton, classés par arrondissement et par rang d'ancienneté, puis leur répartition par bataillon et par compagnie.

Les demandes doivent être adressées au dépôt des ouvrages militaires, chez M. **Chantrens**, à la Cité, ou au capitaine **Métraux**, au commissariat des guerres, à Lausanne. — Prix : 70 cent.

LA

GUERRE ITALIENNE

EN 1860

Campagne de Garibaldi dans les Deux-Siciles et autres événements militaires, jusqu'à la capitulation de Gaëte en mars 1861. — Narration politique et militaire,

Par **W. RUSTOW**.

Traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'éditeur,

PAR **J. VIVIEN**.

Genève, Joël Cherbuliez. — 1 vol. in-8° de 550 pages et un bel atlas.

PRIX : 12 francs.